



VILLES SUR AUZON

RETRAIT D'UNE DECLARATION PREALABLE

Dossier : **DP 84148 26 C0017**

**EDF solutions solaires
Monsieur TAY Pierre Marie
360, rue Louis de Broglie
13290 AIX EN PROVENCE**

Nature des travaux : **Installation de panneaux de panneaux en toiture**
Adresse des travaux : **49, route de Carpentras 84570 VILLES-SUR-AUZON**

Arrêté n°2026-74

**Retirant une décision de non-opposition à une déclaration préalable
Au nom de la commune de VILLES-SUR-AUZON**

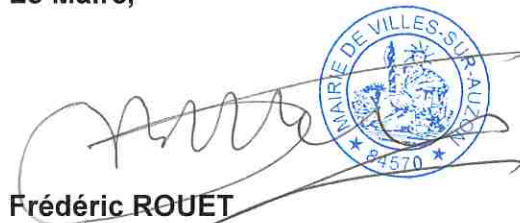
Le Maire de la commune de VILLES-SUR-AUZON,

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,
VU le Règlement National d'Urbanisme,
VU la situation du projet dans les Parties Actuellement Urbanisées (PAU) de la commune,
VU la décision en date du 01/06/2026 de non-opposition à la déclaration préalable susvisée,
VU le mail du 09/06/2026 de Monsieur TAY Pierre Marie représentant EDF solutions solaires demandant le retrait de la décision de non-opposition à la déclaration préalable n°DP 84148 26 C0017,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : La décision de non-opposition à la déclaration préalable est RETIREE pour le projet décrit dans la demande susvisée.

**VILLES SUR AUZON, le 23 juin 2026
Le Maire,**


Frédéric ROUET

Notifié au pétitionnaire le 23 juin 2026

Transmis à la Préfecture le 23 juin 2026

Affiché en Mairie le 23 juin 2026

Avis de dépôt affiché en Mairie le 7 mai 2026